

SERVICE RETRAITE

Lettre de commande

1 – COLLECTIVITE / ETABLISSEMENT PUBLIC
Désignation :
Adresse:
Tél:
Adresse électronique :
Nom et fonction de la personne à contacter :
2 – TYPE DE DOSSIER A TRAITER
La collectivité / l'établissement public mentionné(e) ci-dessus demande le contrôle du dossier suivant :
Nom de l'agent :
☐ retraite progressive
□ liquidation
pension de réversion
☐ validation de services
☐ simulation
☐ autres (à préciser) :

3 – DELAI D'INSTRUCTION POUR LES DEMANDES DE PENSION

4 – RAPPEL DES TARIFS

Nature de l'intervention	Coût
coût par dossier contrôlé et par employeur (agents intercommunaux)	30 €
coût par simulation et par employeur (agents intercommunaux)	25 €
coût horaire pour toute intervention supplémentaire lorsque les dossiers des collectivités	25 €
ne sont pas à jour, ou ne permettent pas une gestion normale	

Fait à Le

Joindre une copie du livret de famille pour toutes demandes. Joindre un RIB pour une liquidation.

[&]quot;La demande d'attribution d'une pension doit être adressée au Centre de Gestion <u>au moins six mois avant</u> la date souhaitée pour l'admission à la retraite. Le dossier afférent à une demande d'attribution de pension doit parvenir <u>au moins trois mois</u> avant la date de radiation des cadres du fonctionnaire au directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations.»